

**NOTE IMPORTANTE**

ÉTANT DONNÉ LES MESURES DE PRÉVENTION ACTUELLES, LA SÉANCE SERA TENUE SANS PUBLIC.

PAR CONSÉQUENT, LES PROJETS D'ORDRE DU JOUR SERONT DÉPOSÉS SUR LE SITE DU CENTRE DE SERVICES AVANT LA TENUE DES SÉANCES AFIN DE DONNER L'OPPORTUNITÉ AU PUBLIC DE COMMENTER ET DE POSER DES QUESTIONS, DANS UN DÉLAI DE 24 HEURES PRÉCÉDANT LA SÉANCE, SUR LES POINTS QUI SERONT ABORDÉS LORS DE CELLE-CI.

AINSI, LES DÉCISIONS QUI DÉCOULERONT DE LADITE SÉANCE SERONT PUBLIÉES ULTÉRIEUREMENT SUR LE SITE INTERNET DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE.

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU**

Mardi 15 décembre 2020 à 18 h, vidéoconférence (Teams)

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Régime d'emprunt long terme.
5. Levée de la séance.